



BATIÉ INFO

N° 001 Janvier - Février - Mars 2017

Bulletin Trimestriel d'Informations de la Commune de Batié, cette publication vous est offerte avec l'appui du PNDP

EDITORIAL



Gustave YODOM
Maire de la Commune
de Batié

Notre appel

Les populations de Batié ont longtemps souffert d'un déficit de communication et d'information de masse. Cet état de choses n'est pas sans déteindre sur la compréhension que les uns et les autres ont vis-à-vis de la vie communale, de l'action de la municipalité ou même des interventions des autorités dans les différentes localités de la commune. De nombreux malentendus naissent généralement d'un manque de communication. S'ensuivent des querelles et conflits inutiles, allant parfois jusqu'aux invectives et condamnations hâtives.

Voici donc venu, pour le bonheur des populations Batié, un bulletin d'information trimestriel. Il est la tribune de tous les Batié pour s'informer et informer sur tous les méandres de la vie du territoire communal. Nous allons le baptiser «Batié Info». Il est né grâce au Programme national de développement participatif (PNDP). Sa construction et son élaboration se doivent d'être l'œuvre des populations et élites Batié. Je lance ainsi un appel à toutes les couches de la population afin de remonter toute information, annonce et autre communiqué pour meubler ces colonnes

Batié Info

Directeur de publication : Gustave YODOM, maire de Batié

Conseiller à la rédaction : Fernand SIEWE NKAMGANG, A1 Maire, David TCHIENO, SG Mairie de Batié

Rédacteur en chef : Emile NOUKUIMEU DJILE, CCD, Point focal communication

Ont collaboré à cette édition : Josias KAMGANG, CCF commune de Batié, Jean Jules NDOUBISSI, responsable bibliothèque municipale et représentant OSC

ACTUALITÉ COMMUNALE

P.2

Redynamisation des Comités de concertation



FOCUS

P.3

Consultation publique pour la forêt communale de Ngouteh



Redynamisation fed comités

La commune de Batié a procédé, du 06 janvier au 03 février 2017, à un vaste mouvement de redynamisation des douze comités de concertation (CC) de la commune. Cette opération, menée par une équipe conduite par S. Fernand Nkamga, 1er adjoint au maire, D. Emile Noukuimeu, cadre communal de développement (CCD) et J. Jules Doumbissi Youta, bibliothécaire, a permis de constater que la quasi-totalité des (CC) de la commune étaient devenus



inopérants avec leur bureau. Avec la collaboration des chefs de village et des élites, la commission a rappelé de prime abord la mission des CC avant d'organiser les élections qu'elle a supervisées.

Chutes de poteaux en cascade à Batié

Les populations de Batié font face à de nombreuses chutes de poteaux électriques en tout temps. Il ne se passe pas un mois sans qu'on ne constate des poteaux tombés dans tel ou tel village de la commune au grand désarroi de la population. Ces chutes de poteaux concernent surtout les extensions récentes, en l'occurrence celle de Djeukou, réalisée en 2010 sur financement FEICOM et qui à ce jour a vu plus d'une vingtaine de ses poteaux renversés. Ou encore le cas de l'extension qui alimente l'hôtel de ville, dont la réalisation date de 2014 et qui a déjà perdu 03 poteaux jusqu'ici. Ce phénomène est

d'autant plus incompréhensible qu'à côté de ces pertes, on voit bien que les installations anciennes datant des années 80 tiennent mieux le coup. C'est à se demander si ces travaux avaient un suivi adéquat. Dans tous les cas, ce que la Mairie demande aux populations victimes de ces désagréments c'est de rapidement les signaler auprès du service technique de la Mairie, pour qu'elle se charge à son tour d'interpeller ENEO pour un prompt rétablissement de l'énergie. Généralement en deux semaines, le problème est résolu, soit par un remplacement du poteau, soit une pose de béquilles sur les poteaux endommagés.

Consultation publique pour a forêt communale de Ngouteh



La commune de Batié a bénéficié, en 2016, d'un financement de 8,5 millions FCFA du ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) pour la création d'une forêt communale. Pour sa mise en œuvre, la commune a dû apporter une quote-part de 3,4 millions FCFA, soit 30% du montant global qui est de 11,9 millions FCFA. La visite des sites choisis pour abriter ledit projet a eu lieu le 16 janvier 2016 en compagnie du cadre communal de développement et du chef section forêt de la DDMINFOF/HP.

Les sites retenus sont Ngoutéh à Bahiala et le pourtour de l'Hôtel de ville. L'étape suivante, le 31 janvier

2017, consistant en une consultation publique avec les riverains, a été présidée par le sous-préfet de Batié. Et l'approbation desdits riverains a été acquise. La commune est désormais en attente des fonds pour passer à la matérialisation des travaux sur le terrain, la commande des plants ayant déjà été passée à l'Agence nationale d'appui au développement forestier (ANAFOR).

Cette activité est d'autant plus importante qu'elle vise à lutter contre le changement climatique, créer des emplois aux jeunes et, à long terme, fournir des essences diverses pour exploitation.

Des ossements d'un inconnu retrouvés

Le vendredi 10 mars 2017 fut un jour émouvant dans la commune. En effet, des ossements humains, éparpillés dans la nature, ont été retrouvés du côté de Bafamgoum II, à la limite avec le village Bapa voisin. À l'analyse des restes de vêtements trouvés sur le corps, on peut en penser qu'il s'agissait d'une femme. Par contre, on ignore tout de l'identité de la personne. Pour récupérer ces restes,

une équipe, composée du sous-préfet, du 1er adjoint au maire, du commandant de brigade, du médecin chef du CMA ainsi que du CCD de la mairie, a été désignée. Les enquêtes suivent leur cours pour déterminer les circonstances de la mort de l'individu, ainsi que son identité. Toute personne ayant un cas de disparition est priée de se rapprocher de la brigade de gendarmerie de Batié.

Fonds propres

La Mairie de Batié se propose de construire sur fonds propres cette année un certain nombre de travaux pour le bien-être de ses usagers. Il s'agira de :

- Une latrine VIP à l'hôtel de ville, ceci pour palier au problème d'assainissement de masse qui se pose généralement lors des manifestations à l'esplanade de l'hôtel de ville
- La phase 2 de la construction d'un bâtiment annexe à l'hôtel de ville

de Batié.

Il s'agit d'un bâtiment administratif commencé en 2016 et abritant 02 Bureaux, une salle fourrière municipale, un local pour le gardien et une chambre de passage pour d'éventuels étrangers en visite dans la Commune. Cette phase 2 des travaux qui s'élèvent à 4 999 000 FCFA consiste essentiellement à la pose des ouvertures, la réalisation des enduits et le raccordement électrique.

BIP 2017

Pour le compte de l'exercice 2017, la Commune de Batié a bénéficié d'un ensemble de 11 projets au premier semestre d'un montant total de Quatre-vingt-treize millions cinq cent mille (93 500 000) francs CFA. Ces projets issus des transferts des compétences fruits de la Décentralisation proviennent du MINADER, MINTP, MINEPIA, du MINEE et concernent l'entretien routier, les infrastructures hydrauliques, les appuis aux GIC, etc. à l'exception de deux forages issus du MINADER ET MINEE, les autres des projets seront exécutés en régie.

Projets PNDP

Le PNDP cofinance avec la Commune de Batié 03 études de faisabilité pour la construction de 02 dalots à Nkomlom reliant Bametchetcha et Bahiala, 01 ponceau à Nkuh par balagou II/Bafamgoum II et un centre multifonctionnel sis à l'Hôtel de ville de Batié.

Consultation publique pour la forêt communale de Ngouteh



La zone de pâturage a de tout temps fait problème entre les éleveurs et les agriculteurs à Batié. Ce problème est présent tant à Bametchetcha, Bahiala que Bachepang et Balig. Des plaintes récurrentes sont émises par les agriculteurs qui dénoncent l'invasion et la dévastation de leurs cultures par les troupeaux de bœufs et chèvres. Les éleveurs quant à eux se justifient en disant qu'il leur est difficile de contrôler les bêtes en tout temps et que c'est généralement de nuit que celles-ci s'échappent pour se retrouver dans les champs.

Lorsque le MINFOF a mis à la disposition de la Commune la dotation de 8 500 000 FCFA pour la création d'une forêt Communale, la Commune s'est demandé s'il ne serait pas judicieux de profiter de cette manne pour essayer de résoudre ce vieux conflit séculier. C'est ainsi que nous avons pensé à la création d'une zone tampon, une bande de forêt qu'on mettrait en place pour que à maturité, celle-ci serve de barrière, séparant alors les parties belligérantes en sorte qu'il n'y ait plus de contact entre les activités des uns et des autres.

Pour s'assurer de l'adhésion des populations riveraines concernées par ledit problème, il était nécessaire de recourir à l'avis de celles-ci. C'est ce qui a conduit à la séance de consultation publique qui a eu lieu le 31 Janvier 2017 à la mairie. Y ont pris part outre les riverains, Mr le Sous-préfet de Batié, Mr le maire, Sa Majesté le chef suprême Batié le chef du village Bahiala, le chef section forêt de la DDMINFOF/HP, le Délégué d'arrondissement de l'élevage, le chef service du Domaine ainsi que le staff de la mairie.

Résolution de conflits



Les débats ont été houleux et intéressants, mais de manière générale, les uns et les autres ont accueilli avec beaucoup de satisfaction l'initiative de ce projet qui va sans doute résoudre ce conflit de manière à procéder la délimitation totale de toute la zone de pâturage.

Le Jeudi de Propreté à Batié

De façon hebdomadaire, le jeudi est le jour choisi à Batié pour l'hygiène et la salubrité. Ce jour-là, une équipe d'agents communaux procède au ramassage des ordures préalablement collectées par les usagers. Il est demandé, à l'occasion, aux tenanciers de commerces et autres débits de boissons de fermer entre 6h et 10h, afin de procéder au nettoyage. Les contrevenants voient souvent leur commerce scellé. L'opération se déroule sous la coordination du CCD/CST

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des jeunes Batié que la Mairie de Batié cherche d'urgence un (e) secrétaire. Toute personne désireuse de postuler peut soumettre sa demande au secrétariat général de la mairie dans de plus bref délais.

Condition d'embauche ;

- Etre titulaire au moins d'un certificat d'aptitude primaire (CEP)
- Avoir des connaissances en bureautique
- Etre de bonne moralité



Un numéro vert ☎ 8567
pour toutes vos doléances

Renseignez-vous à la bonne source

- Si vous faites face à une difficulté dans le cadre de nos activités ;
- Si vous constatez une irrégularité dans la réalisation d'un microprojet ;
- Si vous souhaitez vous renseigner sur nos missions et réalisations.

CNC, Nouvelle Route Bastos, face PNUD

BP: 660 Yaoundé-Cameroun • Tél. +237 222 213 664 • Fax: +237 222 213 663 - Email: pndp@pndp.org • Site web : www.pndp.org

